



Pret d'argent à mon concubin

Par **chris3616**, le **10/06/2008** à **15:49**

Bonjour

Mon concubin a achete une maison a son nom, je contribue aux charges en apportant mon salaire complet tous les mois, de plus je lui ai prêté de l'argent en faisant une reconnaissance de dette. Nous avons décidé de vendre la maison mais vu la situation actuelle la maison ne se vend pas, donc nous avons décidé de changer de chauffage pour aider à la vente par contre mon concubin n'a pas la liquidité pour faire les travaux, je me suis proposer de lui preter en débloquant de l'argent sur un compte, ma question est :

Comment puis je preter pour etre sur de retrouver mon argent si en cas il arrivait malheur à mon concubin (il a 2 enfants qu'ils ne voient plus mais qui risquerait de resurgir)? sans refaire une autre reconnaissance de dette, faut il que je prenne contacte avec mon notaire? Vous remerciant par avance.

Marie